



**PRÉFET
DE LA RÉGION
PAYS DE LA LOIRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

n° 71 du 18 juillet 2023

- Spécial -

**Le contenu intégral des textes et/ou les documents et plans annexés peuvent être consultés
auprès du service sous le timbre duquel la publication est réalisée**

SOMMAIRE

n° 71 du 18 juillet 2023

SPECIAL

SGAR

Arrêté 2023/SGAR/n°319 du 18 juillet 2023 relatif à la suppléance du Préfet de la région Pays de la Loire

Arrêté 2023/SGAR/n°374 du 18 juillet 2023 portant désignation des membres du conseil économique social et environnemental régional (CESER) des Pays de la Loire

ARS

Avis de la commission d'information et de sélection d'appel à projets médico-sociaux du 18 juillet 2023 relatif à la création de 15 places de Service d'Accompagnement Médico-Social pour Adultes Handicapés présentant un trouble du spectre de l'autisme (SAMSAH-TSA) en Vendée

Secrétariat Général
pour les Affaires Régionales
Région Pays de la Loire



**PRÉFET
DE LA RÉGION
PAYS DE LA LOIRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

ARRÊTÉ N° 2023/SGAR/N° 319
relatif à la suppléance du Préfet de la région Pays de la Loire

Le préfet de la région Pays de la Loire

Chevalier de la Légion d'honneur
Chevalier de l'Ordre national du Mérite

- VU la loi n°82-213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions ;
- VU le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et les départements ;
- VU le décret n° 2008-158 du 22 février 2008 relatif à la suppléance des préfets de région et à la délégation de signature des préfets et des hauts-commissaires de la République en Polynésie française et en Nouvelle-Calédonie ;
- VU le décret du 11 janvier 2023 portant nomination de M. Fabrice RIGOULET-ROZE, en qualité de préfet de la région Pays de la Loire, Préfet de la Loire-Atlantique, à compter du 30 janvier 2023 ;
- VU le décret du 28 octobre 2020 nomination de M. Pierre ORY, en qualité de préfet de Maine-et-Loire ;
- VU le décret du 3 novembre 2021 nomination de M. Gérard GAVORY, en qualité de préfet de la Vendée ;
- VU le décret du 15 février 2022 portant nomination de M. Emmanuel AUBRY, en qualité de préfet de la Sarthe ;
- VU le décret du 11 janvier 2023 portant nomination de Mme Marie-Aimée GASPARI, en qualité de préfète de la Mayenne ;
- VU l'arrêté du 25 mai 2023 portant nomination de Mme Urwana QUERREC HALLEGUEN, en qualité de secrétaire générale pour les affaires régionales des Pays de la Loire ;
- VU la circulaire du Ministre de l'intérieur de l'outre-mer, des collectivités territoriales et de l'immigration du 24 juin 2011, relatives aux règles applicables en matière de suppléance des fonctions préfectorales ,

CONSIDÉRANT l'absence du préfet de la région Pays de la Loire du 24 juillet au 18 août 2023 ;

CONSIDÉRANT que la secrétaire générale pour les affaires régionales des Pays de la Loire ne peut assurer la suppléance du préfet de région pour la période du 24 juillet au 18 août 2023 ;

ARRÊTE :

Article 1

Le préfet de la région Pays de la Loire désigne :

M. Pierre ORY, préfet de Maine-et-Loire, pour assurer sa suppléance du lundi 24 juillet au samedi 29 juillet 2023 ;

M. Emmanuel AUBRY, préfet de la Sarthe, pour assurer sa suppléance du dimanche 30 juillet 2023 au samedi 5 août 2023 ;

Mme Marie-Aimée GASPARI, préfète de la Mayenne, pour assurer sa suppléance du dimanche 6 août 2023 au samedi 12 août 2023 ;

M. Gérard GAVORY, préfet de la Vendée, pour assurer sa suppléance du dimanche 13 août 2023 au vendredi 18 août 2023 ;

Délégation de signature est donnée à chacun d'entre eux, en toutes matières relevant des attributions de l'État dans la région, à l'effet d'exercer pleinement cette responsabilité pour la durée de leur suppléance.

Article 2

Les préfets de Maine-et-Loire, de la Mayenne, de la Sarthe et de la Vendée sont chargés, chacun pour ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de région Pays de la Loire.

A Nantes, le 18 JUIL. 2023

Le préfet

Fabrice RIGOLET-ROZE



**PRÉFET
DE LA RÉGION
PAYS DE LA LOIRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Arrêté 2023/SGAR/n°374

portant désignation des membres du conseil économique social et
environnemental régional (CESER) des Pays de la Loire

Le Préfet de la région Pays de la Loire
Préfet de la Loire-Atlantique
Chevalier de la Légion d'honneur
Chevalier de l'Ordre national du Mérite

- VU le code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L. 4134-2 et R. 4134-1 à R. 4134-6 ;
- VU la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions ;
- VU la loi n° 2014-873 du 4 août 2014 pour l'égalité réelle entre les femmes et les hommes ;
- VU le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements ;
- VU le décret n°2015-1917 du 30 décembre 2015 modifiant le code général des collectivités territoriales et relatif à la refonte de la carte des conseils économiques, sociaux et environnementaux régionaux, à leur composition et aux conditions d'exercice des mandats de leurs membres ;
- VU le décret n°2017-1193 du 26 juillet 2017 relatif à la composition et au renouvellement des conseils économiques, sociaux et environnementaux régionaux ;
- VU le décret du 11 janvier 2023 portant nomination de Monsieur Fabrice RIGOLET-ROZE, préfet de la région Pays de la Loire, Préfet de la Loire-Atlantique, à compter du 30 janvier 2023 ;
- VU la circulaire de la ministre de la décentralisation et de la fonction publique du 6 janvier 2016 relative aux modalités d'installation et de fonctionnement des conseils économiques, sociaux et environnementaux régionaux ;
- VU la circulaire interministérielle NOR - INT1724006C du 27 septembre 2017 relative aux modalités de renouvellement des conseils économiques, sociaux et environnementaux régionaux au 1^{er} janvier 2018 ;

- VU l'arrêté préfectoral 2017/SGAR/642 du 27 octobre 2017 fixant la liste des organismes représentés et les modalités de désignation des membres du CESER des Pays de la Loire ;
- VU l'arrêté 2023/SGAR/n°211 du 4 juillet 2023, portant désignation des membres du conseil économique social et environnemental régional (CESER) des Pays de la Loire ;

CONSIDÉRANT le courrier du 5 juillet 2023 du président du comité régional de la FCPE Pays de la Loire, désignant Madame Cécile CHÉNEDÉ en remplacement de Monsieur Jean-Baptiste LALANNE, pour le représenter au CESER des Pays de la Loire.

ARRETE

ARTICLE 1 : la liste des personnes désignées pour siéger en qualité de membre du CESER des Pays de la Loire est établie conformément au tableau annexé au présent arrêté.

ARTICLE 2 : l'arrêté 2023/SGAR/n°211 du 4 juillet 2023, portant désignation des membres du conseil économique social et environnemental régional (CESER) des Pays de la Loire est abrogé.

ARTICLE 3 : la secrétaire générale pour les affaires régionales est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Pays-de-la-Loire, notifié aux nouveaux membres du CESER ainsi qu'à la présidente du conseil régional des Pays de la Loire et au président du conseil économique, social et environnemental régional des Pays de la Loire.

Fait à Nantes, le **18 JUIL. 2023**

Le préfet

Fabrice Rigoulet-Roze

Tableau nominatif des membres du CÉSER des Pays de la Loire (2018-2023)

Collège	Thème	Nombre de sièges	Organisme	NOM des représentants	Prénom
1 ^{er} collège	Secteurs économiques	4	Chambre régionale d'agriculture et chambre régionale de l'économie sociale et solidaire (CRESS)	LARDEUX	Jean-Louis
				BONNEAU	Marie-Thérèse
			Chambre régionale d'agriculture	ALLETRU	Nadine
				LHOMMEAU	Jean-Marie
		5	Chambre régionale de métiers et de l'artisanat et CRESS	BESSONNEAU	Laurence
				CORBION	Françoise
			Chambre régionale de métiers et de l'artisanat	REYRE-MENARD	Fanny
				ALLAIZEAU	Aurélien
		6	Chambre de commerce et d'industrie régionale et CRESS	COCHET	Nathalie
				GENIBREL	Charles
			Chambre de commerce et d'industrie régionale et Union maritime Nantes port (UMNP)	BAZIN	Marie-Jeanne
				BEALU	Géraldine
	Chambre de commerce et d'industrie régionale	DOIZON	Raymond		
		POLLONO	Patrice		
	1	Comité régional des pêches et des élevages marins (COREPEM)	JOULNEAU	José	
	1	Fédération régionale des syndicats d'exploitants agricoles (FRSEA)	PLESSIS	Georges	
	1	Jeunes agriculteurs (JA)	MOREAU	Céline	
	1	Coordination rurale des Pays de la Loire	CLERGEAU	Guy-Marie	
	1	Confédération paysanne	HAMON	Jean-Pierre	
	Organisations professionnelles d'employeurs	7	MEDEF	BLANCHE	Anne
				YADRO	Cécile
				BODREAU	Jacques
				FONTAINE	Pascal
				DE LA BRETESCHE	Xavier
				BRYJA	Caroline
				TROUILLARD	Jean-François
		3	Confédération des petites et moyennes entreprises (CPME)	MORIN	Olivier
ROCH				Benoît	
MANDIN				Marie-Agnès	
3		U2P	DELOUCHE	Christelle	
			BROUSSEAU	Jacques	
			GIRARDEAU	Eric	
1		Chambre nationale des professions libérales des Pays de la Loire (CNPL)	DUBOIS	Dominique	
1		Centre des jeunes dirigeants d'entreprise (CJD)	LANGOUET	Michael	
1	Comité régionale des banques	GOURMELON	Jean-Jacques		
1	Délégation régionale de l'UDES et délégation régionale de l'UNIFED	MARHADOUR	Marc		
Employeurs chargés d'une mission de service public	1	EDF	TEMKINE	Juliette	
2 ^e collège	Organisations syndicales représentatives des salariés de la région	15	Union régionale interprofessionnelle CFDT	HUBERT	Thierry
				MOREAU	Pasquale
				CLOUTOUR	Paul
				CHAGNAS	Laurent
				GUIHAL	Bernadette
				CHALET	Philippe
				MALO	Eric
				RIOU	Dominique
				BORDRON	Jacques
				FOUET BRISSET	Cécile
				THOUMIN	Isabelle
				GAUTIER	Jean-Pierre
				MORELET-CHAUVIN	Elyane
				CASSARD	Brigitte
				TESSIER	Jean-Yves
	9	Comité régional de la CGT	BACHELOT	Eric	
			LUNEAU	Marie Colette	
			HAQUETTE	Olivier	
			HERMOUET	Marie-Laure	
			KERGROAC'H	Yvic	
			OBLE	Diane	
			PARIS	Catherine	
			BESNARD	Christophe	
			ROBERT	Didier	

Tableau nominatif des membres du CÉSER des Pays de la Loire (2018–2023)

Collège	Thème	Nombre de sièges	Organisme	NOM des représentants	Prénom
		6	Unions départementales CGT-FO	FABRE	Marguerite
				RENAUD	Monique
				JURET	Daniel
				PELARD	Éric
				GRANDIN	Anne-Marie
				BARREAU	Didier
		3	Union régionale C.F.T.C.	DE JACQUELOT DU BOISROUVRAY	Marc
				TRINIDAD	Jean-Yves
				BOUMARD	Isabelle
		2	Union régionale CFE – CGC	ORRIERE	Émilie
HANARTE	Jérôme				
1	Union régionale de l'UNSA	GILET	Joëlle		
1	Coordination fédérale régionale de la FSU	HUDE	Didier		
1	Union régionale SOLIDAIRES	BRUNACCI	Jean		
3 ^e collège	Economie sociale et solidaire	1	Union régionale inter fédérale des œuvres et organismes privés sanitaires et sociaux (URIOPSS)	URBAIN	Caroline
		1	Mutualité française	PERRET	Danièle
		1	COORACE	PERUCHON	Jean-Luc
		1	Fédération nationale des acteurs de la solidarité (FAS) des Pays de la Loire	LETOURNEUX	Jean-Pierre
		1	Associations caritatives (Restos du cœur, Banque alimentaire, Secours populaire, Secours catholique, ATD quart monde)	LEVOYER	Claude
	Solidarité	1	Union régionale des associations familiales (URAF)	LAPERRIERE-MICHAUD	Dominique
		1	Caisses d'allocations familiales (CAF)	BLOUIN	Bénédicte
		1	Conférence régionale de la santé et de l'autonomie (CRSA)	PAVAGEAU	René
		1	Association des paralysés de France	BLAIN	Jean-Pierre
		1	Fédération régionale des centres d'information sur le droit des femmes et de leurs familles (FRCIDFF)	LE MEUR	Anne
	Culture	1	Délégation régionale de la Demeure historique	HEBERT	Nicole
		1	Pôle de coopération pour les musiques actuelles	BONHOURS	Michel
	Jeunesse et sports	1	Comité régional des associations de jeunesse et d'éducation populaire (CRAJEP)	LACAZE	Florence
		1	Comité régional olympique et sportif (CROS)	CORDIER	Anne
		1	Fédération régionale des jeunes chambres économiques	FRANCOU	Alban
		1	Union nationale des étudiants de France (UNEF) (-30 ans)	JARDINAUD	Chloé
		1	Fédération étudiante des associations angevines de la Loire, représentant la FAGE (-30 ans)	BLEUZEN	Eléonore
	Education et innovation	1	Établissements publics d'enseignement supérieur et de recherche (universités et grandes écoles)	ROBLEDO	Christian
		1	Établissements privés d'enseignement supérieur et organismes privés de recherche	DE LABARRE	Eric
		1	Union régionale des associations diocésaines de l'enseignement libre (URADEL)	FOSCHIA	Aldo
		1	Comité régional de la fédération des conseils de parents d'élèves (FCPE)	CHÉNÉDÉ	Cécile
		1	Union régionale des associations de parents d'élèves de l'enseignement public (PEEP)	COSTAGLIOLA	Elisabeth
		1	Apel académique des Pays de la Loire (anciennement URAPEL)	SALIOU	Caroline
		1	Pôles de compétitivité	MANACH	Laurent
	Environnement	2	France nature environnement (FNE)	BRUNY	Régine
				GAVALLET	Jean-Christophe
		1	Ligue de protection des oiseaux (LPO)	PIPAUD	Vincent
		1	Graine Pays de la Loire	DESCARPENTRIES	Sophie
		1	Union régionale des centres permanents d'initiatives pour l'environnement (URCPIE)	LEDUC	Denis
		1	Comité français pour le développement durable (Comité 21)	CHARLOT	Antoine
	Logement et consommation	1	Fédération régionale des chasseurs et fédération régionale des pêcheurs	ROSE	Dany
				MARTINEAU	Damien
				LAGARDE	Alexis
FEUFEU				Bérangère	
Aménagement – tourisme	1	Conseils de développement	ALLARD	Gérard	
			RAYNAUD	Françoise	
			CROUE	Véronique	
4 ^e collège	Personnalités qualifiées	1		MEZIERE-FORTIN	Marie
		1		GALIBERT	Stéphane
		1		BUREAU	Michelle
		1		CHARPENTIER	Sandrine
		1		MEDJAHED	Ben-Saïba
		1		DURAND	Alain

Agence Régionale de Santé
des Pays de la Loire

AVIS DE LA COMMISSION D'INFORMATION ET DE SÉLECTION D'APPEL A PROJETS MEDICO-SOCIAUX

**AGENCE REGIONALE DE SANTE DES PAYS DE LA LOIRE
CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA VENDEE**

Dans le cadre de la mise en œuvre du Projet Régional de Santé et du Schéma Vendée Autonomie 2020-2024 du Département de Vendée, l'Agence Régionale de Santé des Pays de la Loire et le Conseil Départemental de la Vendée ont lancé un appel à projets relatif à la création de 15 places de SAMSAH en Vendée, publié le 10 mars 2023 au recueil des actes administratifs de la Préfecture de Région ainsi que sur le site du Conseil départemental.

Le cahier des charges précisait la répartition des 15 places comme suit :

- Lot n°1 et 2 : 2 x 5 places pour des personnes présentant un trouble du spectre de l'autisme sur le territoire d'action sociale du Centre ;
- Lot n°3 : 5 places pour des personnes présentant un trouble du spectre de l'autisme sur le territoire d'action sociale du Sud Vendée.

Une candidature a été déposée par l'ADAPEI-ARIA de Vendée.

En application de l'article R.313-6-2 du code l'action sociale et des familles, la commission de sélection d'appel à projet médico-social, réunie le 28 juin 2023, a rendu, à l'unanimité des membres ayant voix délibératives, un avis favorable sous réserve de la production d'éléments complémentaires, le projet est classé dans l'ordre suivant :

Lot	Rang de Classement	Organisme gestionnaire
Lot n°1	1 ^{er}	ADAPEI-ARIA de Vendée
Lot n°2	1 ^{er}	ADAPEI-ARIA de Vendée
Lot n°3	1 ^{er}	ADAPEI-ARIA de Vendée

L'avis de la Commission d'Information et de Sélection d'Appel A Projets fera l'objet d'une publication au Recueil des Actes Administratifs de la Préfecture des Pays de la Loire ainsi que sur les sites internet de l'ARS des Pays de la Loire et du Conseil Départemental de la Vendée.

La Roche sur Yon, le **18 JUL. 2023**

P/ Le Directeur Général de l'Agence régionale de santé des Pays de la Loire,
Le Directeur de l'Offre de Santé et de l'Autonomie, co-président de la CISAAP,

Le Directeur
de l'Offre de Santé et en faveur de l'Autonomie


Florent POUGET

P/Le Président du Conseil Départemental de LA Vendée,
La Présidente de la Commission Handicap, Dépendance et Maintien à domicile, co-présidente de la CISAAP,


Isabelle RIVIERE

